CADRE RÉSERVÉ À FORTUNEO

DEMANDE D'OPÉRATION(S) INVESTISSEMENT PROGRESSIF

À COMPLÉTER, DATER ET SIGNER ET À RENVOYER À : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.

SEREP - SYNERGIE EPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE - 19, RUE AMIRAL ROMAIN DESFOSSÉS - 29200 BREST

Le(la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent(e), demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat Fortuneo Vie souscrit par la SEREP auprès de la société Suravenir.

ADHÉRENT(E)

N° CONTRAT : ____________

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Nom ____________ Prénom(s) ____________

Adresse ____________

Code postal ______ Ville ____________

Téléphone domicile ____________ Téléphone mobile ____________

E-mail ____________ @ ____________

INVESTISSEMENT PROGRESSIF[1]

Cette option permet à l'adhérent d'orienter progressivement tout ou partie de son capital d'un ou de deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers des supports d'arrivée de son choix éligible(s) à cette option en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

☐ **Mise en place** ☐ **Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option)** ☐ **Suppression**

Le montant de chaque arbitrage résulte du montant global du capital que l'adhérent souhaite investir progressivement, du nombre d'arbitrages et doit être supérieur à 100 €.

Montant global du capital à investir progressivement[2] : ________ €. Périodicité : ☐ mensuelle ☐ trimestrielle ☐ semestrielle ☐ annuelle

Nombre d'arbitrages programmés : ___ Date d'effet du 1er arbitrage programmé[3] : 05 / ___ / ______

Frais d'arbitrage : 28 € par arbitrage déclenché par l'option

Support(s) d'investissement de départ (maximum 2) [4] **:** Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice, et sélectionnez parmi les supports de votre contrat, ceux qui sont classés « D » dans la colonne « Investissement progressif ». Si fonds en euros, veuillez préciser SURAVENIR RENDEMENT et/ou SURAVENIR OPPORTUNITES (ne pas indiquer de code ISIN pour les fonds euros).

Nom du support	Code ISIN	Montant à désinvestir progressivement
		€
		€
	Total (doit être égal au montant global du capital à investir progressivement)	€

Support(s) d'investissement d'arrivée [4] **:** Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice, classés « A » dans la colonne « Investissement progressif ».

Nom du support	Code ISIN	% à investir progressivement
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		TOTAL 100 %

(1) Cette option est possible exclusivement si l'adhérent n'a pas opté pour une gestion sous mandat de son contrat, ni pour l'option fiscale « NSK ». Cette option n'est pas compatible avec toute autre option d'arbitrage programmé, ni avec le nantissement du contrat ni avec une avance en cours sur le contrat. Cette option est compatible avec l'option « rachats partiels programmés » à la condition exclusive que les rachats partiels programmés soient effectués au prorata des supports présents au moment de chaque rachat.
(2) Cette option porte sur tout ou partie du capital investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option défini(s) par l'adhérent lors de la mise en place de l'option. La valeur du(ou des) supports de départ doit être au moins égale à 1 200 €. Ne seront pas prises en compte par l'option, les sommes investies sur le(s) support(s) de départ après la mise en place de l'option.
(3) La date d'effet de l'investissement progressif est fixée au 5 de chaque période mais pourra être différée si un mouvement est en cours de valorisation. L'investissement progressif cesse dès que le solde du(es) support(s) de départ éligible(s) à l'option devient insuffisant.
(4) Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice ainsi qu'aux Documents d'informations Clés de l'Investisseur (DICI) ou le cas échéant, aux notes détaillées ou, en fonction des supports, aux annexes complémentaires de présentation ou aux Informations Spécifiques de chaque support concerné, remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement www.fortuneo.fr) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Les Documents d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) et les notes détaillées sont également disponibles sur le site de chacune des sociétés de gestion.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT(E)/INFORMATIONS

« Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice comprenant la liste des unités de compte de référence, les conditions d'utilisation des services de Banque à distance Fortuneo et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) ou le cas échéant, dans la note détaillée, ou selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation, remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement www.fortuneo.fr). Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat, me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que, contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte en actions ou de toute autre nature ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte en actions ou de toute nature doivent donc être analysées sur plusieurs années ».

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Conseil, 232 rue du Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr. Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à ____________ Le ___ / ___ / 20___

Signature(s) de l'adhérent et du co-adhérent éventuel

Si mineur*

X

*Si mineur : signature des deux représentants légaux en indiquant "représentants légaux" au-dessus des signatures, et signature du mineur si âgé de 12 ans et plus.

Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie proposé par Fortuneo.
FORTUNEO. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.

SURAVENIR. Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9 - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

fortuneo BANQUE

Demande d'opération(s) Investissement progressif • Réf. 3438-1 • (05/2018) • DOCUMENT À RENVOYER - NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.